

*Le Génant
Continuel*

Pour le dépôt légal

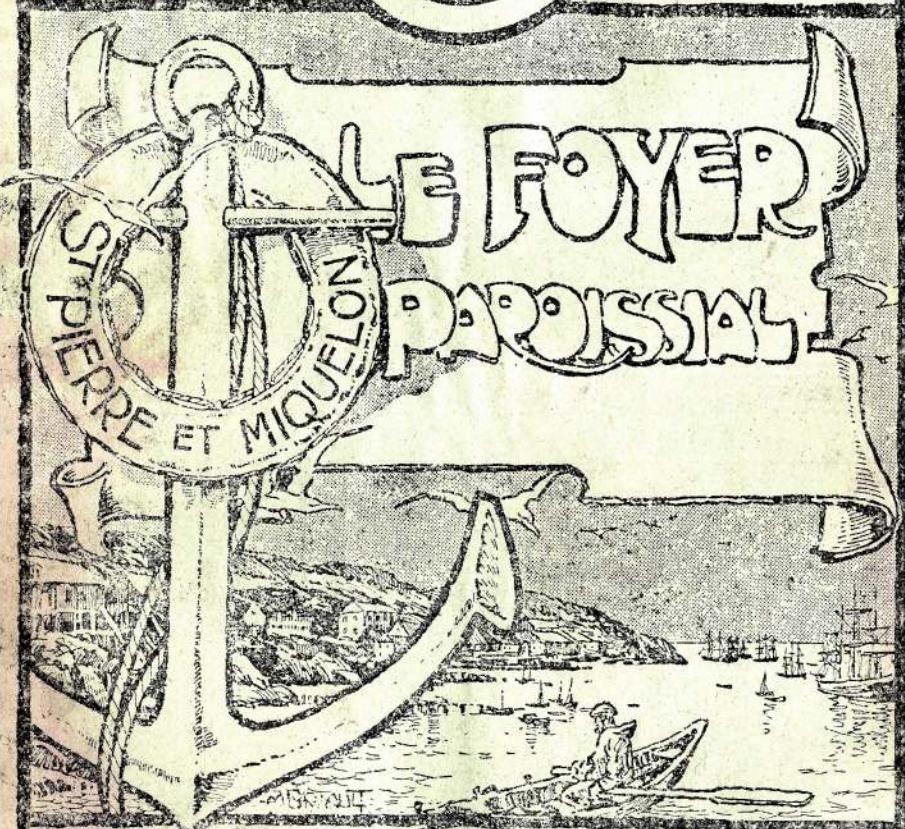
Bulletin mensuel

5^e Année

N^o 56



AOUT
SEPTEMBRE.
1928



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

- | | |
|--------------------|--------|
| France | 10 fr. |
| Etranger | 12 fr. |



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



POSTES DE RADIO

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

Produits et Appareils « KODAK »

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House
Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Produits Liébig

VIANDOX

Corned Beef - Le Gaucho et Suda
Tripes - Cassoulet
Palé de foie pur porc
P. LE TIEC, seul concessionnaire.

Jus de Raisins

Rafraîchissant tonique

En vente partout

Mme Leroux - Deschamps

Concessionnaire

Une Maison est à vendre

Rue Sadi-Carnot
S'adresser à Mme Vve Calvairac.

A Louer

BOISSON
SUC CANADIEN

Remplace le cidre

Préparation facile

Le flacon pour 110 litres : 11 fr. 75

Flacon essai pour 25 litres : franco contre 6 fr. 50

Diplôme d'Honneur Exposition Culinaire

Sur demande, Echantillon gratuit pour 10 litres

S'adresser au Dépot Général du SUC CANADIÉN 8, Rue POULETIER PARIS 4^e

Dépositaires demandés ; Remise intéressante

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉHOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX
HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES



Calendrier du Mois de Septembre 1928

- 1 Samedi. — 1^{er} du mois. — Octave de la fête du Très Saint Cœur de Marie. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h. chapelet, litanies et salut.
- 2 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Le Saint Sacrement est exposé pendant la grand'messe et les vêpres. Après les vêpres, procession mensuelle.
- N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.
- 6 Jeudi. — 1^{er} du mois. — Le soir, à 8 h., *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
- 7 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.
- 8 Samedi. — Nativité de la Ste Vierge. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 11 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 14 Vendredi. — Fête de l'Exaltation de la Ste Croix. — Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée ; les Fidèles pourront la vénérer et la baisser après les messes ainsi qu'après le salut de 6 h.
- 16 Dimanche. 3^{me} du mois. — Solennité de N.-D. des Sept Douleurs, fête secondaire de l'Association des Mères chrétiennes. — A la messe de 7 h. 1/2, com. mens. des jeunes filles.
- 17 Lundi. — Fête des Stigmates de St François d'Assise. — Le soir, à 2 h., réunion générale des membres du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.
- N. B. — *Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les jours des Quatre-Temps, avec jeûne et abstinenace.*
- 19 Mercredi. — SS. Janvier et comp., mart. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.
- 21 Vendredi. — St Mathieu, ap. et év. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 23 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons.
- 29 Samedi. — Fête de St Michel, Archange. — A 7 h., messe et comm. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.



A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

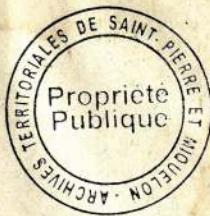
Objets trouvés à l'église : *Livres de messe, chapelets, sacs à mains, gants etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

Objets trouvés en ville, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. .

Deux bagues en or. — Trois sacs à main. — Quatre clefs. — Une breloque.

Objets perdus. — *Un trousseau de clefs.*

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les Oeuvres de la paroisse.



La Bonne Page

32. — LES CARACTÈRES DISTINCTIFS DE L'ÉGLISE (*Suite*).

HEUREUX sommes-nous si, dès notre enfance, nous avons été acheminés dans la voie de la Vérité ; si, au cours de notre vie, nous y sommes venus ; si, maintenant même, nous y arrivons ! Car, une fois admis :

- 1^o Que Dieu est l'auteur et le maître du monde ;
- 2^o Que Jésus-Christ est l'Homme-Dieu envoyé pour enseigner aux hommes le but de la vie et le chemin du Ciel ; et
- 3^o Que l'Église catholique romaine est l'œuvre de Jésus-Christ, — tout devient simple et clair :

Nous n'avons plus, pour assurer notre salut éternel, qu'à suivre l'Église catholique, en tout ce qu'elle nous enseigne et nous prescrit, sans être obligés de nous demander à chaque instant où est la vérité. Vivant et mourant catholiques, nous pouvons vivre et mourir en paix.

Et c'est là le plus grand des biens !

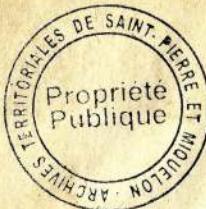
LA MISSION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'EVANGÉLISATION DU MONDE

Le but de l'Église catholique, sa raison d'être et sa mission dans le monde ressortent suffisamment de tout ce qui a été dit.

Si loin que nous remontions vers nos origines, nous voyons que Dieu n'a jamais abandonné l'Humanité. Après lui avoir manifesté la Vérité religieuse dans ses éléments essentiels, — Croyance, Morale et Culte, — avec la Famille pour en assurer la garde et la transmission, il s'est choisi un peuple, le peuple juif, dont il a fait le dépositaire spécial de ses promesses. Puis, dans la personne de Jésus-Christ, en qui s'accomplissent les prophéties et les figures de l'Ancien Testament, il prend directement contact avec nous. Ensuite, le Sauveur se survit à lui-même par l'institution de cette Société visible qui est l'Église catholique, au moyen de laquelle il se révèle au monde entier.

Et ainsi, tout s'harmonise : malgré le mauvais usage que l'homme fait trop souvent de sa liberté, malgré nos incompréhensions, nos oppositions, nos indifférences, le plan divin se déroule sous nos yeux, mettant le Salut éternel à la portée des âmes de bonne volonté.



Universelle par sa nature et par son but, l'Eglise catholique s'adapte à toutes les formes de gouvernement. Mais de toutes elle exige pour elle-même et pour ses enfants, parce qu'elle y a droit, la liberté : liberté de croire, d'enseigner, de pratiquer ; liberté de s'associer, liberté de s'organiser, liberté de se gouverner, liberté de posséder les biens qui lui sont nécessaires, en un mot liberté de remplir la mission surnaturelle qui lui a été confiée par Jésus-CHRIST. Elle peut en outre réclamer cette protection à laquelle a droit une Société qui propage la vérité et la vertu et est le plus sérieux facteur de l'ordre et de la paix.

L'Eglise catholique n'a pas pour but direct le développement de la richesse, du commerce, de l'industrie, du bien-être, non plus que l'avancement des lettres, des sciences et des arts. Mais elle est loin de se désintéresser du progrès matériel, intellectuel et social : bien au contraire !

Elle est le meilleur et le plus solide soutien de la Famille, base essentielle de la Société. Elle a relevé la dignité de la femme, ennobli la virginité, émancipé l'esclave, protégé et secouru l'enfant, le vieillard, le malade, le pauvre, tous les faibles et tous les malheureux. Au Paganisme, qui attribue tous les droits à la ruse et à la force, elle a opposé la loi de la douceur, de la compassion et de l'amour.

La Morale qu'elle enseigne repose sur la Justice, qui donne à chacun ce qui lui est dû, et la Charité, qui en est le complément nécessaire. C'est elle qui, la première, a proclamé l'égalité des hommes devant DIEU. Ses principes sont la meilleure sauvegarde de la liberté, de la santé, de la sobriété, de l'ordre, de l'économie, de l'épargne, de la prévoyance, de toutes les vertus domestiques et de toutes les vertus sociales, c'est-à-dire du bien-être du peuple.

Enfin elle s'impose à la conscience elle-même ; et c'est par là qu'elle reste le meilleur facteur de toute civilisation.

(*A suivre*)

MGR LE ROY



Un souvenir à conserver.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926 et 1927.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr. -- Les 4 années : 20 fr.

S'adresser au Foyer,



Actes paroissiaux du 15 Juillet au 15 Août 1928

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 22 juillet : CORMIER, Josepha-Marguerite. Parrain : Joseph Arantzabé ; marraine : Marie Cormier. — CLOCHET, Arlette-Augusta-Emilienne-Alice. Parrain : Julien Sorgniard ; marraine : Alice Clochet. — Le 5 août : LETOURNE, Pierre-Eugène-Emile. Parrain : Eugène Letournel ; marraine : Rachel Victor. — Le 8 août : YVON, Max-Camille-Pierre. Parrain : Camille Yvon ; marraine : Blanche Fitzpatrick. — Le 12 août : VIGNEAU, Théophile-Paul-Marcel. Parrain : Paul Poulsin ; marraine : Adèle Letournel.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage :

Le 1^{er} août : GILLAM, Michael-Philip, et ETCHEVERRY, Solange-Marie.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 25 juillet : FITZGERALD, Edouard, marin américain. — Le 1^{er} août : LAFOURCADE, Joseph-Jules, 77 ans. — Le 6 août : AUDOUX, Pierre-Marie-Eugène, 1 ans. — Le 11 août : ZANGARI, Assunta, 1 an. — GAUVAIN, Georges, 5 ans. — Le 14 août : GIRARDIN, Joseph-Elie, 57 ans.

Chez nous !

Ce » Chez nous » est un pays chrétien. On y a les plus grandes facilités de pratiquer la religion catholique.

A Saint-Pierre, il y a une grande église, desservie par trois prêtres, où les fidèles de langue française et de langue anglaise peuvent assister à de beaux offices.

Il y a une église et un prêtre à l'Île-aux-Chiens et à Miquelon.

Les parents qui ont à cœur d'assurer à leurs enfants une formation chrétienne trouvent à Saint-Pierre de florissantes écoles libres : le Collège St-Christophe, le Pensionnat St-Joseph, l'École Ste-Croisine. Des Oeuvres paroissiales variées apportent aux habitants de précieux moyens de sanctification, avec des distractions honnêtes et instructives.

Chez nous !.. C'est surtout l'esprit de famille qui fait, ici, le charme de la vie : ceux qui le connaissent savent l'apprécier et n'ont pas la tentation de chercher mieux ailleurs.



Echos du Mois

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1928)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 juillet au 15 août, ont été de 30 vapeurs et de 63 voiliers.

Un coin de nos Iles. — Ici, ce n'est plus Saint-Pierre, mais la plage de Langlade où, l'an dernier, à pareille époque, a eu lieu le pèlerinage si intéressant à la chapelle de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.



On sait que cette chapelle a remplacé une autre qui était dédiée à Ste Philomène, et qu'une tempête a renversée. Elle a été construite près de la « Belle-Rivière », dans un endroit plus accessible aux villégiateurs et aux chasseurs ; et il a été réglé que, pendant la belle saison, une messe y sera dite de temps en temps par un prêtre de Saint-Pierre.

Cette année, va-t-on pouvoir faire là-bas une nouvelle journée de la Chère Petite Sainte ? Les moyens de transport seront-ils disponibles comme l'an dernier ?... Le prochain N° du F. P. le dira.

M. Lacroix, Chevalier de la Légion d'Honneur. — A l'occasion de la fête Nationale du 14 juillet, le Gouvernement français a nommé Chevalier de la Légion d'Honneur M. Edouard Lacroix, Agent Consulaire de France à North-Sydney (Canada). Les Saint-Pierrais applaudissent à ce geste qui



honore si grandement leur compatriote toujours si accueillant et prêt à rendre service. Déjà, en 1913, M. Lacroix avait été fait Officier d'Académie ; et en 1925, il avait été gratifié de la Rosette d'Officier de l'Instruction publique. Entre temps, en 1920, le roi des Belges lui avait conféré la Croix de l'Ordre de Léopold II. Ces décorations sont un splendide témoignage des services éminents que M. Lacroix a rendus pendant les vingt ans qu'il a dirigé l'Agence Consulaire de North-Sydney.

En pêche. — Le 27 juillet, par une assez grosse mer, un doris monté par J. Quémart et A. Artois pêchait au sud de la Pointe Blanche, lorsqu'une grosse lame prit leur doris en flanc et le fit chavirer. Les deux pêcheurs réussirent à s'accrocher à la sole de leur embarcation ; par deux fois, la mer les en arracha. Alors ils appellèrent au secours. Un doris voisin, monté par MM. V. Patrice et E. Ybart, arriva aussitôt. Il put embarquer les deux naufragés et les ramener à St-Pierre. Les autres pêcheurs, venus sur le lieu de l'accident, maintinrent le doris à flot jusqu'à l'arrivée du « d'Angeac », qui finit par le repêcher.

Accident à l'arrivée du courrier, — Mme Chambert venait à St-Pierre, à bord du « Farnorth », le 29 juillet, pour passer quelque temps dans sa famille. Apercevant les siens du haut de la passerelle, elle se précipita vers eux et engagea si malencontreusement son pied dans l'escalier qu'elle se cassa une jambe.

Chronique sportive. — Le 7 août, vers midi, une cacophonie de sirènes et de sifflets déchira l'air. C'étaient les bateaux à l'ancre qui saluaient le « d'Angeac » ramenant à St-Pierre l'équipe victorieuse de l'Association Sportive Saint-Pierraise et les promeneurs qui l'avaient accompagnée à Terre-Neuve.

La veille avait eu lieu à Grand Banc un match de football entre l'équipe locale et l'A. S. S. P. Après une lutte ardente, où les St-Pierrais dominèrent le plus souvent, ceux-ci l'emportèrent par 5 buts à 2.

Tragique accident. — Le 7 août, dans l'après-midi, le petit Georges Gauvain, âgé de 5 ans, sortait pour faire une commission, quand un camion automobile, faisant machine arrière, le heurta et le fit tomber. La roue du lourd véhicule lui broya une jambe et contusionna l'autre. Dès le lendemain matin, les docteurs se virent obligés de lui faire l'amputation d'une jambe. Avant et après l'opération, l'enfant se montra d'une endurance au-dessus de son âge. Mais les suites de l'accident ne purent être empêchées ; et le lendemain, le petit Georges s'envolait au ciel rejoindre ses frères les anges.

Voyage de Monseigneur au Canada. — Ainsi que l'a annoncé le F. P. dans son dernier N°, Mgr le Préfet Apostolique a fait un voyage au Canada, accompagné de M. l'abbé Houée, professeur du Collège St-Christophe. Tous deux sont revenus par le S/S « Farnorth » le dimanche matin, 11 août.



Pendant que M. Houée se préparait dans le recueillement, au Collège St-Alexandre, à recevoir la prêtrise des mains de S. G. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, Mgr Heitz entrait en contact avec les Saint-Pierrais résidant à Québec, et surtout avec ceux de Montréal. On se souviendra là-bas, de cette soirée du mercredi, 1^{er} août, passée à la Maison de l'Union Nationale Française. Pour qui connaît l'attachement des Saint-Pierrais à leur petite patrie, il n'est pas étonnant que les coeurs aient battu plus fort devant ces évocations de souvenirs déjà lointains, mais toujours si chers.

A plusieurs reprises, Monseigneur a eu l'occasion de donner un démenti à une vilaine légende qui représente, à Québec, à Montréal, les habitants de nos îles uniquement occupés à faire la fraude et à fabriquer un méchant alcool, « le miquelon », plus abordable par son prix que le whisky. Il a montré que la seule industrie, chez nous, est la pêche, et qu'il ne se pratique aucun « scandaleux trafic » : les bateaux apportent des vins, des liqueurs et autres marchandises, font les déclarations requises et paient les droits prévus ; et les marchandises repartent plus ou moins longtemps après, sans avoir été truquées, et sans que les Saint-Pierrais aient eu à s'occuper de savoir où se rendaient les bateaux en quittant le barachois.

Ces déclarations, et quelques autres, ont paru sous forme d'interview dans *Le Soleil*, le plus important journal de Québec (N° du 6 août). Le lendemain, *La Presse de Montréal*, le plus grand quotidien du Dominion, en a donné un résumé.

La Première Messe de M. l'Abbé Houée. — Ordonné prêtre à Ottawa, le dimanche, 29 juillet, M. Houée avait réservé sa toute première messe à Saint-Pierre. C'est donc le 15 août, fête de l'Assomption, à 10 h., que le nouveau prêtre a été conduit processionnellement du presbytère à l'église et à l'autel, au chant du *Magnificat*. A ses côtés, comme prêtre assistant, le R. P. Poisson, et les Pères Litzler et Cardinal en qualité de diaire et de sous-diaire. Après le chant du *Veni Creator Spiritus*, les prières du Saint Sacrifice ont commencé, en présence de la foule des paroissiens. A l'évangile, Monseigneur a parlé des gloires et des épreuves du Sacerdoce catholique ; et quand il s'est adressé au nouvel élu, définitivement incorporé dans la grande famille Saint-Pierraise pour continuer, au Collège, son dévouement à la formation chrétienne des enfants, de bien douces larmes ont coulé dans l'assistance. Un solennel *Te Deum* a terminé l'émouvante cérémonie.

A l'occasion de cette fête, de nombreux témoignages de sympathie ont été manifestés au nouveau prêtre. Parmi les cadeaux qui lui ont été faits, nous pouvons signaler quatre superbes volumes d'un bréviaire, offerts par les élèves du Collège Saint-Christophe.

La fête de l'Assomption. — Elle a revêtu, cette année, une solennité particulière par le fait de la Première Messe de M. l'abbé Houée. Ce même jour



ramenait l'anniversaire du couronnement de la statue de Saint Joseph, vénérée dans la chapelle du transept de l'église paroissiale. Les cérémonies liturgiques, la musique, le chant ont rehaussé, comme d'ordinaire, la splendeur du culte.

Après les vêpres, chantées par le nouveau prêtre, a eu lieu, par un temps splendide, la procession traditionnelle à travers les rues de la ville. Belle journée, toute à la gloire de la Vierge Marie, Patronne de la France.

Flétan. — Un spécimen assez rare a été livré par des pêcheurs de Terre-Neuve, à M. O. Lechevallier, commerçant de notre ville : il pesait 150 kilos !

La « Ville d'Ys ». — L'aviso « Ville d'Ys » est arrivé à St-Pierre dans la matinée du 15 août, venant des Açores. Son séjour dans notre port a été de courte durée, car dès le lendemain, à midi, il est reparti pour North-Sydney et Rhode-Island.

Chronique sportive. — Le 15 août, à 16 h. 30, eut lieu un match de football entre l'équipe de l'aviso « Ville d'Ys (maillots verts) et la première de l'A. S. S. P. (maillots blancs). Dès le coup d'envoi, donné par les marins, ceux-ci vont faire une incursion vers les goals adverses ; mais la défense St-Pierraise ne laisse rien passer. Après 1/4 d'heure de jeu, le demi-centre de l'A.S.S.P., d'un shot puissant, parti du centre du terrain, rentre la balle dans les filets des marins. Ce n'est qu'un commencement ; car onze fois encore, les *blancs* vont réussir à trouver les filets, tandis que les *verts* devront se contenter de « sauver l'honneur », quelques minutes avant la fin du match. C'est donc par le score impressionnant de douze buts à un que la victoire revient à l'A.S.S.P.

Mouvement des passagers. — PARTIS, le 16 juillet, par la « Ste-Jeanne-d'Arc » : Mgr Heitz, Préfet Apostolique, et M. l'Abbé Houée. — Le 19 juillet, par le « Farnorth » : MM. P. Chartier, Delzons, E. Derible, A. Slaney, E. Vigneau, R. de la Villefromoy ; M. et Mme Lebreton et enfant ; M. et Mme Maillard et enfants ; Mme Ric.

ARRIVÉS, le 21 juillet, par le vapeur « Cabot Tower » : M. et Mme Leméac ; Mmes Bannier et Debrousse. — Le 29 juillet, par le « Farnorth » : M. et Mme Chambert et enfants ; Mme Dallaire ; Mlle M. Dagort. — Le 3 août, par le vapeur « Skipper » : M. P. Chartier.

PARTIS, le 2 août, par le « Farnorth » : MM. C. Ozon, B. Petitpas, Quédinet ; M. et Mme F. Abraham et enfants ; Mme A. Briand ; Mme Legoff et enfant ; Mme et Mlle Lemétayer ; Mme Ruault et enfant ; Mlles T. Briand, M. Foliot, H. Huby. — Le 7 août, par le vapeur « Celte » : M. Jullien ; Mme Amiard.

ARRIVÉS, le 12 août, par le « Farnorth » : Mgr Heitz, Préfet Apostolique, M. l'Abbé Houée, M. Camille Heitz, MM. E. Debrousse, N. Derrien, F. Eloquin, père ; F. Eloquin, fils, E. Lechevallier ; Mlles G. Bachelot, G. Detcheverry, J. Dupont, M. Humbert.



Distribution solennelle des Prix aux Élèves des Ecoles libres

COLLÈGE SAINT-CHRISTOPHE

HONORÉE de la présence de M. le Chef de Cabinet du Gouverneur, de Mme Gloaneo, de M. le Consul d'Angleterre, de M. le Président de la Chambre de Commerce, de M. le Président et des Membres du Comité de l'Enseignement libre, de nombreux parents et amis, la Distribution des Prix du Collège a eu lieu au Foyer paroissial le 16 juillet.

Après avoir rappelé les trois années de dévoûment du R. P. Lemoine, rentré en France, Mgr Heitz, Préfet Apostolique, a remercié tous ceux qui avaient bien voulu venir assister à cette fête de famille et en rehausser ainsi l'éclat. Les assistants ont eu ensuite le plaisir d'applaudir de la jolie musique des chants et des monologues, et plusieurs scènes de la désopilante comédie « Le Médecin malgré lui ».

Voici les noms des jeunes lauréats :

PRIX D'HONNEUR

N. B. — Le Prix d'Honneur est décerné, dans chaque classe, à l'élève qui a donné le plus de satisfaction par son travail et sa conduite.

PRIX D'HONNEUR, offerts par M. le Gouverneur des Iles St-Pierre & Miquelon : Auguste Le Troquer et Jean Lévêque, élèves du Cours Supérieur.

PRIX D'HONNEUR, offert par M. Fougère, Délégué des Iles St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies :

Eugène Lafargue, élève du Cours Moyen.

PRIX D'HONNEUR : Roger Guillaume, élève du Cours Elémentaire.

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

offerts par Mgr Heitz, Préfet Apostolique

Léon Ruellan, élève du Cours Supérieur.

Edouard Dérible, élève du Cours Moyen.

Clément Etchégoyen, élève du Cours Elémentaire.



PRIX D'EXCELLENCE

Ces Prix sont attribués aux élèves qui ont obtenu les meilleures places dans l'ensemble des Compositions et Concours de l'année scolaire.

COURS SUPÉRIEUR

PREMIÈRE DIVISION. — PRIX, offert par M. le Maire et le Conseil Municipal de Saint-Pierre : Léon Ruellan.

DEUXIÈME DIVISION. — PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Auguste Gervain.

COURS MOYEN

PREMIÈRE DIVISION. — PRIX, offert par la Chambre de Commerce de St-Pierre : Christian Favreau.

DEUXIÈME DIVISION. — PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Marcel Dagort.

COURS ÉLÉMENTAIRE

PREMIÈRE DIVISION. — PRIX : Joseph Champdoizeau.

DEUXIÈME DIVISION. — PRIX : Clément Etchégoyen.

CERTIFICAT D'ÉTUDES

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

DEUXIÈME DEGRÉ : Alain Favreau, Auguste Gervain, Jean Lévéque, Jean Cantaloup.

PREMIER DEGRÉ : Robert Grymomprez, Christian Favreau, Eugène Lafargue, Edouard Dérible, Fernand Gouillièr, Jean Martel.

PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

COURS DE LANGUE LATINE

PRIX, offert par le R. P. Le Gallois, Supérieur du Collège St-Alexandre : Pierre Douet, élève du Cours Primaire Supérieur.

Cours Primaire Supérieur

PREMIER PRIX : Auguste Le Troquer, élève de la Première Division, titulaire de 6 prix et 8 accessits.

DEUXIÈME PRIX, offert par le Comité de l'Enseignement libre : Alain Favreau, élève de la Première Division, titulaire de 3 prix et 7 accessits.



Première Division. — Prix obtenus : Léon Ruellan, 10 ; René Dagort, 3 ; Pierre Douet, 2.

Deuxième Division. — Prix obtenus : Jean Lévèque, 13 ; Auguste Gervain, 8 ; Jean Lalanne, 6 ; Richard Bartlett, 5 ; Ernest Hutton, 4 ; Jean Cantaloup, 2 ; Pierre-Marie Lebailly, 1 ; P. Hebditch, 1.

Cours Moyen

PREMIER PRIX : Robert Grymomprez, élève de la Première Division, titulaire de 4 prix et 7 accessits.

DEUXIÈME PRIX : Fernand Gouillièrè, élève de la Première Division, titulaire de 9 accessits.

Première Division. — Prix obtenus : Eugène Lafargue, 11 ; Christian Favéreau, 10 ; Edouard Dérible, 4 ; Jean Martel, 1 ; Robert Dagort, 1 ; Francis Dérible, 1.

Deuxième Division. — Prix obtenus : Marcel Dagort, 8 ; Raymond Girardin 5 ; Emile-Henri Dugué, 2 ; Eugène Cormier, 2 ; Georges Levavasseur, 2 ; Jean Casamayor, 2 ; Joseph Hebditch, 2 ; Auguste Déroutet, 1.

Cours Élémentaire

PREMIER PRIX : Fernand Apostéguy, élève de la Première Division, titulaire de 6 prix et 3 accessits.

DEUXIÈME PRIX : Léon Mahé, élève de la Deuxième Division, titulaire de 9 prix et 1 accessit.

Première Division. — Prix obtenus : Joseph Champdoizeau, 8 ; Roger Guillaume, 5 ; Henri Iza, 2 ; Noël Poulard, 1 ; Joseph Zangari, 1 ; Joseph Pinson, 1.

Deuxième Division. — Prix obtenus : Léon Mahé, 9 ; Clément Etchégoyen, 6 ; René Audoux, 3 ; Louis Etchégoyen, 2 ; René Madé, 1 ; Maurice Dérible 1 ; Georges Lemaine, 1 ; André Miller, 1 ; Charles Lemoine, 1 ; Francis Téletchéa, 1.





Sainte-Croisine et Pensionnat.

LES élèves de ces deux Ecoles étant plus nombreux que ceux du Collège, leurs distributions des Prix eurent lieu, le 24 et le 25 juillet, dans un local plus spacieux, la Salle communale des Fêtes.

La présence des Autorités officielles était un hommage à nos excellentes Religieuses, si dévouées pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse. La grande Salle était remplie d'une assistance sympathique, qui ne ménagea pas les applaudissements aux succès de l'année scolaire ainsi qu'à ceux des jeunes artistes de la musique et de la scène. Encouragements bien mérités ! On a pu entendre plus d'une réflexion de ce genre : « Quelle patience et quel dévouement il a fallu aux « Mères » pour former ces jeunes cerveaux et pour nous donner une séance aussi réussie ! »

ECOLE SAINTE-CROISINE

PRIX D'HONNEUR ET D'EXCELLENCE

PRIX D'HONNEUR, offert par M. le Gouverneur :

Hélène Etchégoyen, élève du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'EXCELLENCE, offert par M. Henri Fougère, délégué au Conseil Supérieur des Colonies :

Marie Lefèvre, élève du Cours Supérieur, 2^e Année.

PRIX D'EXCELLENCE, offert par la Municipalité de Saint-Pierre :

Marie Tillard, élève du Cours Supérieur, 1^e Année.

PRIX DE SATISFACTION, offert par la Chambre de Commerce :

Paule Bonnieul, élève du Cours Supérieur, 1^e Année.

PRIX DE DILIGENCE, offert par le Comité de l'Enseignement libre :

Renée Farvacque, élève du Cours Moyen, 2^e Année.

DIPLOMES OBTENUS

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

PREMIER DEGRÉ : Marie Guibert, Marcelle Lesénéchal, Renée Farvacque, Emilie Hacala, Gracy Hallouet.

DEUXIÈME DEGRÉ : Marie Lefèvre.



PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

COURS SUPÉRIEUR, *Deuxième Année* : Hélène Etchégoyen. — *Première Année* : Marie Tillard.

COURS MOYEN, *Deuxième Année* : Renée Farvacque. — *Première Année* : Marie-Joseph Apéstéguy.

COURS ÉLÉMENTAIRE, *Deuxième Année* : Gabrielle Rebmann. — *Première Année* : France Farvacque.

COURS PRÉPARATOIRE : Mathilde Boudreau, Thérèse Lubberriaga.

COURS DES PETITS GARÇONS : Alphonse Gilbert, Léon Briand.

COURS DES PETITES FILLES : Lucienne Josseaume, M.-Thérèse Lechevallier.

PENSIONNAT

PRIX D'HONNEUR ET D'EXCELLENCE

PRIX D'HONNEUR, *offert par M. le Gouverneur* : Simone Favereau.

PRIX D'HONNEUR, *offert par M. Fougère, délégué au Conseil Supérieur des Colonies* : Noëlla Riggs.

PRIX D'EXCELLENCE, *offerts par la Municipalité* : Marie Girardin. — *Par la Chambre de Commerce* : Marguerite Irvigine. — *Par le Comité de l'Enseignement libre* : Madeleine Béchet.

PRIX, *offert par Mgr le Préfet Apostolique à l'élève la plus méritante du Cours Supérieur de Religion* : Noëlla Riggs.

PRIX D'EXAMEN, *offert par M. Nirpot, Président de la Commission du Brevet élémentaire* : Simone Favereau.

DIPLOMES OBTENUS

Ont obtenu le *Certificat d'Etudes primaires*, délivré par le Comité de l'Enseignement libre :

Premier Degré : Germaine Turgot, Marguerite Girardin, Marie-H. Guillaume, Henriette Lechevallier.

Deuxième Degré : Geneviève Vergnes, Marie de la Villefromoy, Marguerite Huby, Gabrielle Leroux, Madeleine Déminiac, Juliette Dugué, Ella Lechevallier, Marie A. Hamel.

A obtenu le *Brevet élémentaire*, à l'Examen officiel des 9, 10 et 11 juillet : Simone Favereau.



PRINCIPAUX PRIX DES MATIÈRES CLASSIQUES

COURS COMPLÉMENTAIRE, *Deuxième Année* : Simone Favreau. — *Première Année* : Geneviève Vergnes.

COURS SUPÉRIEUR, *Deuxième Année* : Marguerite Huby. — *Première Année* : Jeanne Pinaquy.

COURS MOYEN, *Deuxième Année* : Marie H. Guillaume. — *Première Année* : France Audouze.

COURS ÉLÉMENTAIRE, *Première Année* : Elisabeth Girardin.

COURS DES PETITS GARÇONS : Henri Leroux.

COURS PRÉPARATOIRE : Marie A. Espagnol.

COURS DES PETITS GARÇONS : Edouard Légasse.

Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1928)

Rien à extraire des Registres paroissiaux.

**

Incendies. — Le dimanche, 22 juillet, vers midi, le feu a pris dans la cabane abritant le lavoir de M. Bolloch, boulanger. Les maisons du quartier du centre étaient menacées de devenir la proie des flammes ; mais le danger a pu, heureusement, être conjuré.

Le vendredi suivant, vers la même heure, M. Désiré Bouvet, revenant de St-Pierre, aperçut de la fumée sur la toiture de la salerie de M. Emile Boissel. Grâce à lui et à des voisins, le feu fut vite maîtrisé. On attribue ces commencements d'incendie à des flammèches échappées des cheminées et à la sécheresse.

Sauvetage. — Ce sont deux pêcheurs de l'Île, MM. Victor Patrice et Eugène Ybart, président et vice-président de la Société des Marins de l'Île, qui ont recueilli les deux pêcheurs de St-Pierre tombés dans la mer le 27 juillet, aux fonds Garnier, leur doris ayant chaviré.

Nouvelle huilerie. — Elle est installée par la « Morue Française » près de son séchoir. Pendant les travaux, un ouvrier, M. Armand Laloi, a eu un doigt écrasé. L'amputation a été nécessaire.



Au Conseil municipal. — Dans sa session du 14 août, il a été question du changement du nom de l'Île déjà demandé il y a quelques années, par d'anciens Combattants. On a décidé de proposer le nom d'"Île-aux-Marins" et de provoquer à ce sujet un référendum dans la population.

La pêche. — Depuis un mois, les résultats en ont été plutôt maigres. Les pêcheurs livrent actuellement leurs morues au prix de 70 fr. le quintal. Vu la grande différence de prix entre la morue verte et la morue séchée, qui vaudrait au moins 6 dollars, quelques Iliens se sont décidés à revenir au séchage abandonné depuis des années.



Un peu de notre Histoire (53).

LE PRINCE DE JOINVILLE À SAINT-PIERRE & MIQUELON (Août 1841)

TROISIÈME fils du roi de France Louis-Philippe, le prince de Joinville avait eu la glorieuse mission, en 1840, de ramener en France le corps de l'empereur Napoléon 1^e, mort à Sainte-Hélène en 1821. En 1841, il « courroit des bordées » à travers l'Atlantique, toucha à Saint-Georges, pour de là se diriger sur Halifax et New-York.

C'est à cette occasion que nos îles reçurent sa visite.

Le prince commandait sa glorieuse et fidèle frégate, la « Belle Poule », et un brick, le « Cassard ». Bien que l'on fût au mois d'août, la mer était démontée : la frégate, arrivée en vue de Saint-Pierre le 23 août au matin, ne parvint pas à doubler le cap et fut « obligée de prendre la bordée du large ». Ce fut le lendemain matin seulement qu'elle réussit à jeter l'ancre dans le port de Saint-Pierre.

Le 25 août, « à onze heures », le prince de Joinville descendit à terre. Par tradition, la monarchie de Juillet était ennemie du faste ; aussi est-ce en très modeste équipage que le prince fit son entrée dans « sa bonne ville de Saint-Pierre ». Il n'était suivi que de son officier d'ordonnance et du commandant du « Cassard » ; et très cordialement il prit contact sur le môle avec les autorités locales, pendant que les vieux canons du port s'évertuaient à tirer les 21 coups réglementaires. Tous les « Saint-Pierrotins » étaient présents et criaient pleins d'enthousiasme : « Vive le roi ! Vive le prince de Joinville ! » A pied, prince, gouverneur, officiers, agents du service colonial, gagnèrent l'hôtel du Gouvernement. Dès l'arrivée, ce furent les présentations d'usage et les discours de bienvenue, vieux rites séculaires qui savent se perpétuer avec une remarquable ponctualité à travers les âges et les régimes.



L'après-midi fut consacré au « tour de ville » ; presque toutes les maisons étaient pavoiées. Le prince, ayant aperçu une misérable cabane, voulut y entrer : c'était celle d'une pauvre et nombreuse famille. Des paroles empreintes de cordiale sympathie et une générosité digne du prince marquèrent ainsi le premier jour de la visite.

Le gouverneur reçut deux fois le prince à sa table ; et le chef de la Colonie avoua ingénument qu'il était « étonné par la variété, l'étendue et la profondeur des connaissances » de son hôte, ainsi que par « son esprit tout français, sa modestie et son extrême bonté ». Le prince voulut se rendre compte de tout. Il invita à sa table les principaux chefs de service et négociants ; et ses interrogations lui permirent de se documenter sur toutes les questions intéressant Saint-Pierre. Il remit au gouverneur, pour être distribuée aux familles nécessiteuses, la somme de douze cents francs, geste qui toucha, et à juste titre, les braves pêcheurs de la Colonie.

On proposa au royal officier de faire chanter un *Te Deum* à son intention. « Si c'est, répondit-il en souriant, pour remercier Dieu de m'avoir fait échapper aux dangers que je viens de courir sur ma bonne frégate, je ne saurais y consentir ; mais j'assisterai avec un véritable plaisir à l'office divin ». Or le lendemain, 26 août, était un dimanche ; et « onques ne vit jamais autant de Saint-Pierrotins à la grand'messe ». Un dais avait été préparé pour le prince ; mais celui-ci « refusa un honneur dû à son rang auguste avec une touchante modestie qui ne fit que mieux ressortir la noblesse de son caractère ».

Si le prince était simple, il n'était pas ennemi des réjouissances. Un bal fort animé fut donné ce même dimanche après-midi sur le pont de la « Belle-Poule ». Les dames de Saint-Pierre en parlèrent de longues veillées durant, et cela bien après la chute de Louis-Philippe.

Le 29 août, au matin, la « Belle-Poule » et le « Cassard » appareillèrent sous le commandement du prince, et cela « d'une manière qui ferait honneur au plus ancien capitaine de vaisseau ». Mais la frégate et le brick se virent arrêtés par le calme plat, deux jours durant, le 29 et le 30 août, en vue des îles. Enfin la brise se leva et, par vent arrière, les deux bâtiments arrivèrent à Halifax le 4 septembre 1841.

Dans son étroite cabine de la « Belle-Poule », S.A.R. le prince de Joinville écrivit, dès le 29 août 1841, un intéressant rapport au ministre de la Marine où il appelait l'attention des pouvoirs publics sur Saint-Pierre et Miquelon. Il signalait entre autres, « avec un serrement de cœur », que la seule défense consistait ... en trois vieux canons de fonte montés sur des affûts vermolus et chancelants dont les lumières agrandies par un trop long service laissent échapper une partie de la charge. » Il exprimait aussi, en les appuyant, divers desiderata des commerçants de Saint-Pierre et Miquelon.



Les améliorations demandées furent-elles réalisées dans la suite ? Pas rapidement, c'est sûr ; car en marge du rapport du prince de Joinville, on peut lire une annotation tracée par la main du ministre : « Tout ceci n'est malheureusement que trop vrai. Les factices ressources du budget ne permettent pas d'y remédier ; il faudra y pourvoir par des ressources hors du budget ordinaire ».

A NOS ABONNÉS.

Prière de nous aviser sans retard des changements de domicile, afin que le *F. P.* ne subisse pas de retard dans la distribution.

Quand il y a lieu de faire une nouvelle adresse, ils voudront bien envoyer *1 franc* pour frais d'impression.

Chronique de Miquelon
(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1928)

C'a été le calme plat, pendant ces quatre semaines, dans la vie de la population Miquelonaise : il n'y a eu ni baptême, ni mariage, ni sépulture.

A la côte. — Dans le courant de juin et de juillet, on a vu le capelan s'échouer, en masses compactes, le long des côtes. Une bande de cetacés est venue de même se jeter sur le rivage, près du ruisseau de la Carcasse. Ils mesuraient de 12 à 15 pieds, et devaient peser chacun une tonne au moins. Plusieurs pêcheurs en ont enlevé de larges tranches de graisse. Celle-ci, dit-on, fournit une huile très appréciée dans l'industrie.

Ce n'est pas la première fois que les Miquelonaïs sont témoins de ce genre de « naufrages ». En 1920 et en 1921, une centaine de ces énormes poissons étaient déjà venus se suicider ainsi le long des dunes de Langlade.

La pêche. — Elle a ralenti. Depuis le capelan, il y a peu de belles marées. Les doris rentrent d'ordinaire au port avec deux à trois quintaux. Le résultat de la campagne s'annonce bon pour quelques pêcheurs, faible pour d'autres. On prépare les graves pour le séchage du poisson.

A VENDRE : Une propriété située rue Nielly.

S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

Graines de Semences

Fleurs et Légumes

Engrais insecticides spéciaux

P. LE TIEC, à St-Pierre.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Mme Vve BaillyModes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Feurures - Parfums.**AVIS A TOUS GEUX
QUI ONT LA BARBE DURE**

Demandez à vos fournisseurs

les Lames Spéciales**KIRBY BEARD****H.-A. PATUREL**

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines ,Grains, Foin.**TELEPHONIE SANS FIL**

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

A « L'ART MODERNE »Agrandissements - Reproductions
Transformations photographiques

Demandez renseignements & références

F. Olano**P. Le Tiec**

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Une Auto**A vendre**

S'adresser à Leroux-Deschamps.

Joseph GirardinBoucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.



SAINT-PIERRE (îles Saint-Pierre et Miquelon)

« NEW-YORK STORE »

— MAISON POUR L'HABILLEMENT —

VÉTEMENTSetConfections- Costumes pour Hommes, Dames, Enfants
Robes pour Dames, Fillettes, Enfants - Manteaux-Chapeaux
Layettes-Bonneterie-Lingerie-Echarpes-Bas et Chaussettes-Cravates
Gants-Chaussures-Sweaters-Chemises - Mouchoirs - Tabliers en caoutchouc - Serviettes« Eponges » - Toiles cirées - Brosserie - Maroquinerie
Parapluies - Bijouterie simili-Parfumerie Confiserie-Articles de toilette
Verreries-Articles de bazar-Quincaillerie-Articles de ménage-Malles
Valises-Articles de bureau-Jouets-etc, etc.

Grand choix de Nouveautés Françaises et Américaines.

Pas de Commission -- Pas de Consignation -- Pas de Représentation.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.
Commission - Représentation -
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »
& SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Le meilleur des reconstituants**VIN DU CAP CORSE**

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

**La « Morue Française »
& Sécheries de Fécamp**

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

C. P. Chartier et Cie,
Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

A Louer

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Julien MORAZÉ
Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation
Liqueurs - Confections - Chaussures.
Fournitures en tous genres*

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.
S'adresser à l'Imprimerie.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Affaires de Banque en Général

585 Succursales au Canada, et dans les pays suivants:
TERRE-NEUVE, YUKON, ANTILLES ANGLAISES,
CUBA, MEXIQUE, ETATS-UNIS et ANGLETERRE.

Corespondants dans toutes les parties du monde

Pour la France en particulier :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, BARCLAYS BANK
(FRANCE) LIMITED, CRÉDIT COMMERCIAL, CRÉDIT
LYONNAIS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS acceptons des dépôts en DOLLARS ou en FRANCS
sur lesquels nous payons les intérêts dans notre département
d'Epargnes. Ils sont remboursables à vue sans frais.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.
Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions,
quelle que soit leur importance.

Heures de Bureau :

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE.

Directeur.